

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/10/2021 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>ÉTABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANÇAISE</b> Pôle du Plateau Technique - Service : Urgences/Evasan – Unité : Transport sanitaire
2	<b>LIBELLE DU POSTE :</b> Auxiliaire ambulancier
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE :</b> 1
4	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> D
5	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :</b> D <b>FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> FSA
6	<b>IMPUTATION BUDGETAIRE :</b> Centre Hospitalier de la Polynésie française <b>CHAPITRE :</b> 64 <b>ARTICLE :</b> 11 <b>PARAGRAPHE :</b> 21 <b>CODE POSTE :</b> 0231
7	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE :</b> IDV – TAHITI – PIRAE – TAAONE
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> L'auxiliaire ambulancier assure la conduite du véhicule sanitaire léger (VSL) ou est l'équipier de l'ambulancier. Il ne peut exercer seul qu'à bord d'un VSL pour transporter des personnes assises, donc mobiles et non dépendantes. Dans le cas de transport de personnes couchées, l'auxiliaire ambulancier conduit le véhicule dans lequel il est obligatoirement sous la responsabilité d'un ambulancier diplômé.
9	<b>EFFECTIFS ENCADRES</b> A      B      C      D      Autres <b>NOMBRES :</b> Néant
10	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :</b> Cadre de santé du service Urgences/Evasan
11	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :</b>
12	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</b> - Etre titulaire du permis B depuis deux ans ; - Etre titulaire de l'AFGSU 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence - niveau 2) ; - Etre titulaire du laissez-passer en zone aéroportuaire et de l'autorisation de circulation sur la zone aéroportuaire (document fourni par la Police aéroportuaire, nécessaire pour le transport des Evasan) ; - Activités et charges de travail aléatoires ; - Suivi médical renforcé (visites régulières chez le médecin du travail).
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> - Réaliser le transport des patients, assis ou couchés, en s'assurant de la sécurité des personnes transportées, dans le respect des transmissions faites par les soignants et des protocoles d'hygiène hospitalière ; - Participer à la mise en œuvre des procédures d'urgence adaptées à l'état du patient après avoir identifié les signes d'alerte, dans toute situation d'urgence ; - Savoir apprécier l'état clinique d'un patient en fonction de l'état du patient, du bilan et des paramètres ; - Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections ; - Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients ; - Etablir une communication adaptée au patient, à l'équipe de soins et aux collaborateurs ; - Assurer la sécurité du transport sanitaire (respect des règles de circulation et de sécurité routière, vérification et entretien courant du véhicule, etc.) ; - Rechercher, traiter et transmettre l'information afin d'assurer des transmissions essentielles relatives à la situation du patient ; - Organiser son activité professionnelle dans le respect des règles et des valeurs de la profession (travail en équipe, organisation de l'activité et des priorités, respect du secret professionnel, etc.) ; - Participer à la gestion et à l'entretien du matériel biomédical et des dispositifs médicaux dans l'ambulance de SMUR avant, pendant et après chaque intervention ; - S'assurer de l'hygiène de l'environnement de la cellule sanitaire en collaboration avec l'IDE (Infirmier

	Diplômé d'Etat) et le médecin du SMUR.
--	--

14	<b>ACTIVITES ANNEXES</b> : Participer à la mise en œuvre des procédures liées aux plans de secours (Plan Blanc, Poste Médical Avancé, etc.) en situation d'exception et de crise.
----	---

<b>II – PROFIL PROFESSIONNEL</b>
----------------------------------

15	CADRE D'EMPLOI : AIDE TECHNIQUE
16	SPECIALITE SOUHAITABLE :

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaître la langue tahitienne (lu et parlé) ;		X	
	- Avoir une bonne connaissance géographique de la Polynésie française ;			X
	- Détenir une rigueur méthodologique et organisationnelle ;			X
	- Avoir le sens du temps et des priorités ;			X
	- Etre apte à travailler en équipe ;			X
	- Faire preuve de disponibilité ;			X
	- Être en bonne condition physique ;			X
	- Respecter la confidentialité et le secret professionnel.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :